

**GRAND COGNAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	88
titulaires présents :	55
suppléants :	3
pouvoirs :	18
excusés :	12
votants :	76
* voix pour :	72
* voix contre:	1
* abstention :	
* NPPPV :	3

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE GRAND COGNAC**

—————  
**SEANCE DU JEUDI 4 NOVEMBRE 2021**  
 —————

*Aujourd'hui, jeudi 4 novembre 2021, à 18 heures, en vertu de la convocation du jeudi 28 octobre 2021, les membres du Conseil de Grand Cognac se sont réunis salle polyvalente de Merpins – avenue de Montignac (16100), sous la présidence de Monsieur Jérôme SOURISSEAU, président.*

**ETAIENT PRESENTS**

M. Jean-Claude ANNONIER - Mmes Christine BAUDET – Martine BEAUMARD – Pascale BELLE – MM. Michel BERGER – Morgan BERGER – Mme Lydie BLANC – M. Patrice BOISSON – Mme Marie-Christine BRAUD – MM. Jean-François BRUCHON – Mme Séverine CAILLE – MM. Jean-Jacques DELÂGE – Fabien DELISLE – Jacques DESLIAS – MM. Georges DEVIGE – Brice DEZEMERIE – Mme Elisabeth DUMONT – MM. Bernard DUPONT – Michel ECALLE – MM. Michel FOUGERE – Didier GALLAU – MM. Philippe GESSE – M. Dominique GRAVELLE – MM. Bernard HANUS – Julien HAUSER – Christian JOBIT – Lilian JOUSSON – Jean-Marc LACOMBE – Patrick LAFARGE – Mme Danièle LAMBERT DANAY – Mme Colette LAURICHESSE – MM. Jean-Hubert LELIEVRE - Jean-Louis LEVESQUE – Mme Monique MARTINOT – MM. Dominique MERCIER – Christian MEUNIER – Jean-Luc MEUNIER - Mme Sylvie MOCOEUR – MM. Bruno NAUDIN-BERTHIER – M. Ludovic PASIERB – Mmes Monique PERCEPT – Christiane PERRIOT – Dominique PETIT – MM. Gilles PREVOT – Gilbert RAMBEAU – Mmes Marie-Pierre REY-BOUREAU – MM. Florent RODRIGUES – Mme Nicole ROY – MM. Jérôme ROYER – Xavier TRIOUILLIER – Mmes Carole VANDEVOORDE – Nadia VARLEZ – Marie-Jeanne VIAN – M. Patrice VINCENT.

**Suppléants**

Mme Corinne BAURE-BOUTHOLEAU (suppléante de la commune de Salles-d'Angles) - M. Fabien PETINIOT (suppléant de Mme Marie-Christine GRIGNON) – Mme Isabelle TERMINET (suppléante de M. Jean-Philippe ROY)

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR**

M. Romuald CARRY (donne pouvoir à M. Jérôme ROYER) – Mme Brigitte DESUCHE (donne pouvoir à Mme Christine BAUDET) – Mme Brigitte ESTEVE-BELLEBEAU (donne pouvoir à Gilles PREVOT) – M. Jérôme FROIN (donne pouvoir à Mme Colette LAURICHESSE) - Mme Sylvie GAUTIER (donne pouvoir à M. Michel BERGER) – M. Jean-Marc GIRARDEAU (donne pouvoir à Mme Nadia VARLEZ) – M. Didier GOIS (donne pouvoir à M. Xavier TRIOUILLIER) – Mme Christel GOMBAUD (donne pouvoir à Mme Dominique PETIT) – Mme Gérardine GORDIEN (donne pouvoir à Mme Christiane PERRIOT) – M. Yannick LAURENT (donne pouvoir à M. Morgan BERGER) – Mme Laurence LE FAOU (donne pouvoir à M. Dominique MERCIER) – Mme Camille LEGAY (donne pouvoir à M. Philippe GESSE) – M. Annick-Franck MARTAUD (donne pouvoir à M. Patrick LAFARGE) – Mme Virginie PAILLETTE-RIVIERE (donne pouvoir à Mme Monique PERCEPT) – Mme Katie PERROIS (donne pouvoir à M. Jean-Louis LEVESQUE) – M. Christophe ROY (donne pouvoir à Mme Marie-Christine BRAUD) - Mme Nadège SKOLLER (donne pouvoir à M. Bernard HANUS) – M. Mickaël VILLEGGER (donne pouvoir à M. Jérôme SOURISSEAU).

**EXCUSES**

MM. Pierre BERTON – Sébastien BRETAUD – Pierre-Yves BRIAND - Dominique BURTIN – Jean-Christophe COR – Mme Dominique DAIGRE – MM. Mehdi KALAI – Eric LIAUD – Bernard MAUZE - Philippe PASTIER – Mme Emilie RICHAUD – M. Gérard SEGUIN.

Mme Marie-Christine BRAUD est désignée secrétaire de séance.

---

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE**  
**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – ANNEE 2020**  
**(BUDGET ANNEXE ANC REGIE N°50023)**

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1411-3 sur le rapport annuel du délégataire, L.2224-5 sur le rapport sur le prix et la qualité du service, L.1413-1 sur la commission consultative des services publics locaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Grand et petit cycles de l'eau réunie le 14 octobre 2021 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 7 octobre 2021 ;

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 20 octobre 2021.

Vu le RPQS 2020 pour le service public d'assainissement non collectif de Grand Cognac ;

Vu la synthèse du RPQS ;

Considérant ce qui suit :

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement non collectif doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Mme Brigitte ESTEVE-BELBEAU, MM. Gilles PREVOT et Patrice VINCENT ne prennent pas part au vote.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré par 72 voix Pour et 1 voix Contre :

- APPROUVENT le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement non collectif pour l'exercice 2020 ;
- AUTORISENT le président ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le président,

Jérôme SOURISSEAU

<p>Le président certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit. Transmise au représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)</p>
--